

Rapport sur la Société des beaux-arts de Berne

Autor(en): **Effinger, R. d'**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **12 (1860)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549563>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

teux, pourquoi ne retarderait-on pas de quelques jours l'inhumation?

RAPPORT SUR LA SOCIÉTÉ DES BEAUX-ARTS

de Berne,

par M. R. D'EFFINGER, de Wildegg.

Il y a déjà quelques années que, dans cette salle métamorphosée depuis d'une manière si splendide, j'ai eu l'honneur de vous parler de la Société cantonale des beaux-arts, à laquelle beaucoup de personnes du Jura ont bien voulu prendre part.

Par nos rapports annuels nous avons tâché de rendre compte de la marche de cette nouvelle institution, mais comme les publications de la Société ne se répandent point partout et que depuis nos dernières communications, la Société a pris de nouveaux développements, jaloux de mériter la bienveillance de nos amis du Jura, nous avons cru devoir prononcer devant cet auditoire quelques mots pour dépeindre sa situation actuelle.

Il existait avant la formation de la Société cantonale des beaux-arts à Berne une Société des artistes, qui, créée l'année 1812, a déjà bien mérité de la patrie par les encouragements qu'elle a donnés aux arts. Elle continue encore à l'heure qu'il est son action bienfaisante, mais le nombre de ses membres est trop restreint, les cotisations annuelles trop minimes pour pouvoir subvenir aux besoins artistiques du moment. Lorsque votre rapporteur eut l'honneur d'être président de cette Société, il lui sembla convenable de former à côté d'elle une autre Société établie sur une plus large base et s'étendant sur tout le canton. L'appel adressé au patriotisme de nos concitoyens

ne lui a pas fait défaut, car bientôt le nombre des membres requis pour former cette association a été atteint, et maintenant plus de 600 personnes, parmi lesquelles 200 dames, en font partie. Les membres ne se recrutent pas seulement dans notre canton, mais aussi dans ceux de Neuchâtel et d'Argovie. Loin de porter ombrage à l'ancienne Société des artistes, elle l'appuie de ses efforts et marche avec elle en parfait accord. En vous rendant compte de nos travaux artistiques il nous sera difficile de séparer toujours la sphère d'activité des deux Sociétés, mais n'importe, puisqu'elles tendent toutes les deux au même but et que l'une forme pour ainsi dire le complément de l'autre. Nous dirons seulement que la Société nouvellement constituée tend, par la distribution d'objets d'art et par des publications qui y ont rapport, à propager dans le public le goût et les connaissances artistiques, tandis que la Société des artistes, occupée à diriger les expositions fédérales quand elles viennent à Berne, s'occupe aussi à enrichir notre galerie de tableaux par de nouveaux achats. Elle vient de faire une acquisition qui doit intéresser spécialement la Société d'émulation et qui doit lui prouver qu'à Berne nous sommes toujours disposés à reconnaître le mérite de nos concitoyens du Jura. Nous voulons parler du portrait de feu M. Juillerat, paysagiste distingué, qui, peint d'après nature par M. Fischer, artiste résidant à Berne, vient d'être ajouté à la série de portraits de peintres bernois que nous possédons déjà dans notre galerie. Il y a une autre acquisition d'un intérêt historique, qui fait honneur au zèle de la Société des artistes mais qui par son prix de 3000 fr. a presque dépassé ses moyens pécuniaires. Nous voulons parler du tableau du peintre Pixis, représentant les *Derniers adieux de Jean de Huss au concile de Constance*. S. M. le roi de Bavière, qui a visité ce printemps notre galerie, a remarqué cette toile avec d'autant plus d'intérêt, qu'il a été frappé de voir combien peu le domaine de la peinture historique était cultivé chez nous. Il avait espéré trouver dans nos salles quelques souvenirs de l'histoire de Berne ou de l'histoire suisse en général, mais à l'exception de la *Bataille de Morat*

de Karl Girardet et du *Renouvellement du traité d'alliance entre la Suisse et la France sous Henri IV*, il n'a rien remarqué dans ce genre et en a exprimé son étonnement. Quant à nous, nous abondons dans ce sens et trouvons qu'il est presque honteux de ne pas voir retracés chez nous par le pinceau les plus glorieux faits de notre histoire nationale.

C'est à cette négligence qu'il faut peut-être attribuer l'absence de sens historique qui se manifeste dans notre population. Nous allons en donner un exemple.

Vous pensez sans doute, Messieurs, que les bateaux à vapeur qui sillonnent notre beau lac de Thoune, portent le nom des héros qui, à Grandson et à Morat, ont illustré les fastes de notre république, et dont les anciens châteaux se reflètent encore dans le miroir du lac; mais détrompez-vous: au lieu de les appeler Scharnachthal ou Boubenberg, on leur a donné les noms de Ville de Thoune et de Niesen. Je vous le demande, qu'avait-on besoin de créer à cette imposante montagne un petit homonyme qui rampe comme un insecte à ses pieds et qui ne dit rien à l'imagination? Je n'y vois qu'un avantage. Vous savez que les touristes aiment à désigner sur leurs bâtons de voyage les lieux qu'ils ont visités. Ils pourront donc y faire graver le nom du Niesen sans se rendre coupables d'un mensonge et sans s'écorcher la plante des pieds en escaladant une rude montagne. Nous proposons, pour la plus grande commodité des voyageurs, de baptiser les nouveaux bateaux à vapeur qui pourront s'établir sur nos lacs, des noms de Blümlesalp et de Jungfrau. Si les Zuricois ne sont pas remontés dans l'ancienne histoire pour illustrer leurs navires, ils ont au moins eu présente à leur esprit l'histoire contemporaine, en donnant à deux de leurs vapeurs les noms d'Albert Escher et de Linth Escher.

Pour en revenir à notre galerie, je dirai qu'en tableaux de genre nous sommes un peu plus riches qu'en toiles historiques, et cette catégorie vient encore de s'augmenter d'un legs du peintre Moritz, décédé à Berne, qui nous a donné un de ses meilleurs tableaux: une jeune femme éplorée, un enfant

sur les bras, venant au cabaret arracher son mari de la mauvaise société d'un joueur.

Si nous avons dit que la Société des artistes avait principalement en vue d'enrichir notre galerie, nous ne devons pas omettre dans notre rapport que le gouvernement, par des achats périodiques de tableaux, agit dans le même sens, et que la Société des beaux-arts y prête aussi son concours en plaçant dans la salle les objets d'art qui lui ont été donnés. Nous voulons parler du *Jeune mari malade* d'Albert de Meuron, tableau donné par M. de Parpart; du grand paysage du peintre anglais Wyld, donné par M. de Graffenried de Villars, et de la *Ruth*, statue en plâtre d'Imhof, que le président de la Société a eu l'honneur de lui offrir.

Cependant un intérêt d'un genre plus sérieux commence à préoccuper notre Société, celui de procurer à nos collections un local plus convenable. La plupart de vous, Messieurs, avez déjà vu notre salle, qui, avec ses voûtes en ogive, ne manque pas d'une certaine grandeur, mais dont les abords sont peu dignes d'un temple des muses.

On pourrait cependant se contenter encore quelque temps de cet état de choses, si nous ne risquions pas d'être délogés un beau jour. Le gouvernement désire faire transporter nos tableaux au troisième étage du palais fédéral, pour pouvoir utiliser la salle actuelle comme arène gymnastique. Nous gagnerions par ce transfert des salles plus nombreuses et des abords plus faciles; mais comme le Conseil fédéral ne veut nous céder ce local qu'aussi longtemps qu'il n'en a pas besoin, nous ne pouvons envisager ces projets qu'avec un sentiment d'anxiété, et nous préférons pour le moment le *statu quo*. Il a cependant aussi ses inconvénients, parce qu'on ne peut obtenir pour le local actuel les réparations les plus urgentes. Le bâtiment qui contient notre galerie est le chœur de l'ancienne église des Dominicains et appartient de droit à la ville. Cependant le gouvernement, qui avait utilisé le local pour un dépôt d'archives, s'en était réservé l'usufruit lorsque le partage entre les biens de la ville et de l'Etat a eu lieu; on ne sait

donc si c'est à la ville ou au gouvernement que revient le devoir de faire des réparations. La Société des artistes et celle des beaux-arts seraient bien disposées à faire quelques sacrifices à cet effet, mais n'étant pas sûres de pouvoir conserver le local embelli, elles ne veulent pas risquer de faire des dépenses à pure perte.

Nous nous trouvons par conséquent dans une véritable perplexité : sentant d'un côté, vu l'importance toujours croissante de notre galerie, visitée de plus en plus par les étrangers, le besoin de construire un nouveau musée, dans lequel on réunirait, avec les tableaux, la belle collection de plâtres que le gouvernement possède à l'Université, et éprouvant, d'un autre côté, la grande difficulté de réunir les fonds nécessaires pour oser penser à une nouvelle construction.

Si chaque jour une dame étrangère remplie d'indignation d'avoir été, pénétrant dans le musée, frappée par la queue d'un cheval et passée au blanc par le sac de farine d'un meunier, nous donnait, comme cela a eu lieu l'année dernière, 50 francs pour améliorer son entrée, ce serait déjà là un puissant subside, mais ce bel exemple n'a pas eu son pareil et n'a pas même été suivi par S. M. le roi de Bavière. Il faut donc aviser à d'autres moyens pour parvenir à notre but.

Nous venons de mettre la main à l'œuvre en faisant sentir l'urgence de cette mesure.

Quelques dons nous ont déjà été faits et nous avons réuni jusqu'à présent 1200 fr. C'est bien peu de chose, sans doute, mais enfin chaque entreprise a son germe, et l'essentiel est de le déposer en terre. Il faut encore, pour expliquer l'exiguïté de la somme, vous dire que nous n'avons point jusqu'à présent fait circuler de liste de souscription, ni fait appel au public, et les présents qui nous sont parvenus ont été l'effet d'une bonne volonté spontanée. C'est seulement quand nos projets seront plus arrêtés, et que la question du transfert de nos tableaux au palais fédéral aura été tranchée, que nous pourrons apparaître devant le public avec un programme complet. -En attendant nous espérons pouvoir annexer à notre petit fonds

quelques autres marques de bon vouloir, et nous rendrons compte chaque année de ce petit trésor. Il nous serait bien agréable, Messieurs, si une des parties les plus éclairées du canton, je n'ai pas besoin de vous la nommer, voulait s'intéresser à cette question. Le gouvernement, dont nous serons bien obligés d'implorer le concours pour couronner notre œuvre, verra alors que les clameurs qui partent de la capitale pour demander un changement à cet état de choses, ne sont pas isolées, mais retentissent aussi dans tout le canton.

